



Essonne TOUR U10 - Tour N°1, 2, 3 & 4

(01/01/2009 et après)

Compétition en individuel

Mercredi 20 Mars au Golf de St-Germain Les Corbeil

Mercredi 8 Mai au Golf du Coudray Montceaux

Mercredi 22 Mai au Golf de Saint-Aubin

Mercredi 5 Juin au Golf d'Etiolles

Epreuve participative à la qualification aux Championnats IDF 2019 des U10

Règlement 2019

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

OBJET :

Les épreuves de l'Essonne Tour 2019 sont des compétitions organisées pour les jeunes des golfs de l'Essonne (à jour de leurs cotisations départementale, de Ligue).
Les performances pour chaque tour influenceront l'index.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre membres d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Être licencié(e) FFG 2019
- Avoir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf à la date de l'inscription,
- Avoir envoyé la fiche d'urgence médicale au Comité Départemental à la date d'inscription.

CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX

- U10 (10 ans et moins) : Né le 01/01/2009 et après
 - Limite d'index Drapeau JAUNE requis

3 - ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront, par les clubs, sur leur Extranet :

Les dates limites d'inscription sont fixées aux mercredis minuit

13 mars pour le Tour 1, 01 Mai pour le Tour 2, 15 Mai pour le Tour 3 & 29 Mai pour le Tour 4

Les frais d'engagement, 10€ par joueur/joueuse par tour (y compris la finale), seront facturés par le Comité Départemental aux Associations Sportives

Rappel : Tout joueur inscrit sera facturé.

4 - REGLEMENT :

Cette compétition se déroule sur 4 tours plus une finale



Comité Départemental de Golf de l'Essonne

Maison Départementale des Comités Sportifs, Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy



La dernière Moyenne Stroke Play (18 trous puis 9 Trous) servira pour qualifier les joueurs à la Finale. Les inscriptions pour la finale seront annoncées et affichées par le CD91.

L'Essonne tour 2019 contribuera à remplir le fichier des MSP qui servira à sélectionner les meilleurs joueurs pour les Championnats IDF U10 2019 (nombre de qualifiés, date et lieu à préciser par la Ligue IDF ultérieurement)

5 - FORMULE DE JEU

9 Trous StrokeFord BRUT (à 8 on relève la balle et on note 9), départs adaptés, et si possible en Shot Gun à 14h15,

Une série filles et une série garçons.

Distances de jeu préconisées : Filles et Garçons repères adaptés en fonction des parcours rencontrés

6 - CALENDRIER :

Mercredi 20 Mars au Golf de St-Germain Les Corbeil

Mercredi 8 Mai au Golf du Coudray Montceaux

Mercredi 22 Mai au Golf de Saint-Aubin

Mercredi 5 Juin au Golf d'Etiolles

7 - CLASSEMENT INDIVIDUEL :

Le classement individuel sur chaque épreuve sera effectué en StrokeFord brut sur les 9 trous (en cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

A l'issue de chaque tour de qualification les résultats seront intégrés au fichier MSP 9Trous.

A l'issue de la Finale, les résultats seront intégrés au fichier MSP 18 Trous et la finale comptera pour le Mérite Jeunes.

8 - REMISE DES PRIX

Remise des PRIX :

Il sera offert pour chaque tour :

3 Prix « Brut » pour la catégorie U 10 ans Garçons

3 Prix « Brut » pour la catégorie U 10 ans Filles

9 - COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation d'un chariot électrique est également interdite.

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc....

Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

10 - ACCOMPAGNATEURS & Suiveur de Partie:

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, Dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné.



Au moins un Suiveur de Partie par Club devra se faire connaître auprès des organisateurs.

11 - COMITE DE L'Essonne TOUR :

Le Comité sera formé au moins par un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, un représentant de la Commission Sportive du club recevant une épreuve et un arbitre.
Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.